



Législatives 2012

Position des candidats Europe Ecologie les Verts

Concernant l'avenir du site de Francazal

Depuis que l'état a décidé de reconverter l'ancienne base aérienne de Francazal, Europe Ecologie les Verts Midi-Pyrénées a été particulièrement attentif aux évolutions des différents projets qui sont apparus, parfois ont disparu. En parallèle, nous avons lancé une importante réflexion de fond sur les potentiels que recèle le secteur pour élaborer une série de propositions concrètes permettant de servir de base à un grand projet de reconversion cohérent, durable et pertinent.

Concernant les projets qui ont vu le jour, trois restent d'actualité

Le premier, porté par les collectivités et en particulier l'état, consiste à développer une activité basée sur l'industrie aéronautique. Nous considérons que l'industrie aéronautique n'est pas pour l'avenir, un secteur économiquement porteur. La viabilité d'un tel projet est donc plus que suspecte. D'ailleurs, les premiers résultats de la vaste campagne de promotion de cette voie semblent nous donner raison. De plus, et en premier lieu pour ce qui nous concerne, cette solution installe durablement le maintien de la piste d'atterrissage au cœur de la zone urbaine intense. Nous avons depuis le début demandé la fermeture définitive de cette piste. Nous craignons enfin que des financements publics massifs ne soient réclamés par les industriels en contrepartie d'hypothétiques emplois créés (ou déplacés). Nous ne voudrions pas revivre l'aventure StorageTek.

Le second projet, étudié pour le compte des collectivités locales, cherche à étudier la faisabilité d'un développement mixte, urbanisme, artisanat et services. Cette voie semble la plus prometteuse à long terme, socialement comme économiquement. Elle correspond à un réel besoin de développement du tissu urbain, économique et social de la métropole. Pourtant, elle semble avoir été négligée, pour ne pas dire abandonnée, par les décideurs. Il est vrai qu'elle est incompatible avec le maintien de l'activité aéronautique. Nous continuons à nous battre pour valoriser cette voie.

Le troisième projet, le plus récent, est une initiative privée qui espère installer une industrie cinématographique dans les 45 hectares de l'ancienne base vie du site. Cette solution pourrait, à moyen terme, créer plusieurs centaines (voire milliers) d'emplois. Au-delà, elle procurerait au secteur une notoriété importante qui pourrait se concrétiser dans l'activité touristique de la région. Sur ces bases, nous ne pouvons qu'approuver une telle réalisation. Toutefois, nous gardons une certaine réserve quant aux conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer cette installation. Quelle serait la proportion de capital investi par l'opérateur privé et la part de financement des collectivités. En effet, nous redoutons que la collectivité ne soit mise à contribution de manière très significative pour réhabiliter le site, très vétuste et absolument pas aux normes, en plus des efforts d'investissement en infrastructures qui sont, on le sait, particulièrement lourds. L'autre réserve que nous émettons à ce projet et le fait qu'il soit décidé, péremptoirement, qu'il devrait absolument être lié à la continuation de l'activité aéronautique. Nous craignons que le maintien de la piste, sans une utilisation économiquement viable, ne conduise, dans quelques années, l'opérateur de l'aérodrome à imposer une alternative insoutenable : continuation au prix



de subventions massives ou cessation de l'activité avec à la clé fermeture des entreprises qui s'étaient déplacées sur le site.

Nos propositions sont basées sur les besoins de l'aire urbaine et les potentiels du secteur de Francazal.

La croissance continue de la métropole crée un besoin de plusieurs milliers de logements chaque année. Ce besoin s'accompagne d'un effort continu d'investissement dans les services et dans le nécessaire développement du commerce de proximité et de l'offre d'emploi artisanal et industriel.

Le secteur de Francazal recèle un gisement unique de potentiels. Tout d'abord, il s'agit d'une zone naturelle qui fait le trait d'union entre le secteur de la base de la ramée et le lit de la Garonne. Cette zone est également proche ou connectée à plusieurs zones protégées (ZNIEF, ZICO, Natura 2000). Le bétonnage de cette pépite verte de plusieurs dizaines d'hectare sera une catastrophe irréversible. Comme le montre l'étude d'urbanisation, la base de Francazal contient un secteur déjà urbanisé (sud-ouest et ouest) qui peut assez naturellement être desservi par des infrastructures (le TCSP VCSM actuellement en travaux en est d'ailleurs un élément). Les orientations de développement urbain au sud-ouest, naturel en traversée diagonale nord-sud-est et industriel à l'ouest sont cohérentes avec la situation actuelle du territoire. Nous avons étudié par exemple l'installation d'une production locale d'énergie renouvelable (solaire et géothermique essentiellement) et le développement d'une « industrie verte » de production d'éco-matériaux et d'équipements individuels de production d'énergie. Nous pouvons, si vous le souhaitez, détailler les éléments de ces études.

L'objectif d'un véritable projet de reconversion durable serait de mettre en cohérence les réalisations permises par ces potentiels avec les besoins créés par le développement de la métropole. En clair, il s'agit de planifier, sur dix à vingt ans, le développement d'un mix de logements, de services, de commerces et d'industrie. A terme cela créerait une véritable nouvelle polarité urbaine dynamique, agréable et tournée vers l'avenir.